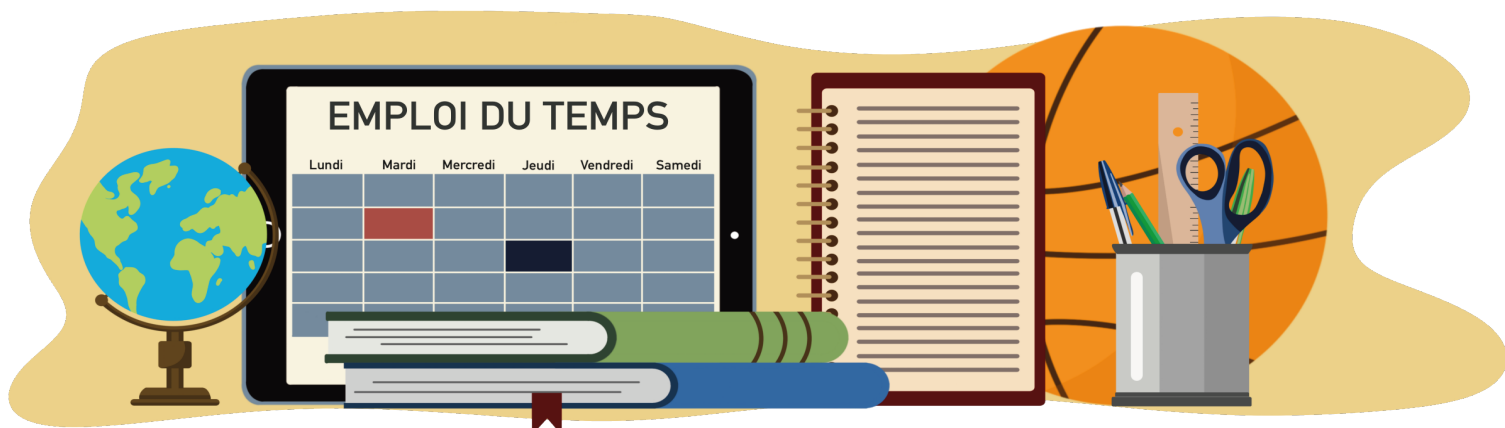




Registre Public d'Accessibilité : Collège de la Haute-Vezouze





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction	Page 2
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
1. Informations sur l'établissement	Page 4
a) Coordonnées	Page 4
b) Responsable d'accessibilité	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité	Page 5
2. Accessibilité de l'établissement	Page 6
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap	Page 6
b) Matériel adapté	Page 7
3. Certaines prestations ne sont pas accessibles	Page 8
a) Accueil - Bâtiment Externat (B01)	Page 8
b) Escaliers - Bâtiment Externat (B01) et cour .	Page 9



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège de la Haute-Vezouze
- N° SIRET : 19540011400011
- Adresse : 51 Avenue Joffre, 54480 Cirey-sur-Vezouze, France.
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Valérie SEGUIN



- Mail : ce.0540011@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 42 52 26



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Oui

Le personnel connaît le matériel.

  Oui



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Accueil - Bâtiment Externat (B01)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non

Commentaires :

Absence de dispositif d'aide à l'audition (boucle magnétique).



b) Escaliers - Bâtiment Externat (B01) et cour



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui

Commentaires :

- Absence quasi systématique de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches contrastées sur la première et la dernière marche des volées.
- Absence de nez de marche contrastés.
- Éclairage insuffisant dans les escaliers bâtiment Externat.
- Possibilité de bénéficier d'une aide à la mobilité sur demande.